Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 3: Locaux socio-culturels dans les communes

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lement par des prix plus élevés pour la location d'appartements de vacances et pour de nouvelles éditions de livres. Ont également connu des augmentations notables les journaux et périodiques, les voyages à forfait et les fleurs. Les effets sur l'indice du groupe en ont cependant été un peu atténués par des réductions de prix pour les téléviseurs et appareils de radio, les machines à écrire et à calculer, le matériel de sport ainsi que pour les appareils de photo, caméras et projecteurs.

En raccordant à la nouvelle série d'indices l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois de février 1979, un indice de 172,8.

> Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en février 1979

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice février 1979	Variation en % par rapport à
	Sept. 1966 Sept. 1977 = 100 = 100	janvier février 1979 1978
Total	172,8 ¹ 102,5	1,1 2,1
Alimentation	• 104,8	0,7 3,1
Boissons et tabacs	102,8	0,5 2,3
Habillement	• 100,8	0 ² 0,4
Loyer du logement	• 100,0	0 ° 0,0
Chauffage et éclairage	• 120,0	17,0 28,7
Aménagement et entretien de logement	• 100,7	0 ² 0,2
Transports et communications	• 101,1	0,3 0,6
Santé et soins personnels	• 103,1	0 ² 2,2
Instruction et loisirs	• 100,6	-0,3

¹ Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

(OFIAMT)

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président: Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier

Ø 039 41 31 08

Secrétaire: Michel Friche, 2800 Delémont, Ø 032 93 41 51

Membres: Rémy Berdat, 2740 Moutier, Ø 032 93 12 45

Jean Jobé, 2900 Porrentruy, Ø 066 66 17 77

Marcel Houlmann, 2515 Prêles

Ø 038 51 31 21

François Lachat, 2900 Porrentruy

Ø 066 22 67 57

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts de nos régions »

Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, Ø 032 93 41 51

Rédacteurs responsables : Frédéric Savoye, Saint-Imier Michel Friche, Delémont

Abonnement annuel: Fr. 25.—

Prix du numéro: Fr. 2.50

Caisse: CCP 25 - 2086

² N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.